

Pour chasseurs

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **55 (1917)**

Heft 47

PDF erstellt am: **14.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-213442>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Vos ai bun ti cognu lo *Djean de la Bechatze*,
On petiou l'homme, cort, rodzo et chun

[mouchatze,
Gadatzè mau pigni, la gotta ou bet dou naz,
Avouai granta kajaka et tsauthè pas tru bas,
D'amaè bun medzi et bairé encor mi
Quand l'ai cothaè run, ma perghiu por pahi
D'allaè pas mè bun, et quand fadai chadi
Cha borchetta dè pi, naire co dou tzerbon,
Fajai portant on mors dè thun then meleïon...
Cha fenna, la Caton, lo teniai à l'éthatzè.
Allun, cho lai dejai, mon Djean de la Bechatze,
Va-l'un badi i purs, et éderdré la vatze!
Quand l'arri toutournai, tou révundri choupâ,
No nos audrunt droumi, por nos bun retzaôda.
Caton étai encor pecheintameint galéja...
Mâ, douz amis qu'éthan aotrè vers la deléje
Lo tougnirant dou dai et mon Djean décampâ...
... Vo chodé ti chein que d'è quie *frou et la cappa*
Et ouèro faut grand tun por dzuï du tré pots.
Tant y a que, quand Djean eut pahi choun écot,
On odze lo Michè criâ : « L'a sonnè douze ! »
Ma quand fu untzu li, la Caton l'ai crié : « Ouze ».
Quiè ven tou fère ché ? Vaica di ballés haurés !
Tou pau droumi cholet. — Lo Djean put ché

[chakauré.

Et che n'alla droumi ou païdo dé déchü
« Quiè diablo, pinche-te, quan ché fu vévethu,
Mè faut te féré ora ? Tè, vaica lo *Progrès*
Por mè déjunnoï, n'un deri on trochet.
Bon, tinque onco lau Club, avouai lo Char Coqui.
Té bourlai por di fou, d'allâ chun réboudi !
Faran-te pas bun mi, che d'âmont tant crojà,
D'allâ ou Montédi, tant mun lai depâla... »

Ma Djean d'éthai pas pi on bet
Dè chon article dou *Progrès*
Que droumechai dza qu'ouna trotze.
Ma fai, d'avai sobllia la motze,
Mou Djean, tou pourré t'un répeintre !
Vède-ti pi bun ton capet,
L'ai ia chi tsancro dé motzet.
Que coumethé gadâ à preindre...
L'affère va mau !... Lo motzet
Et la motze chant bet à bet.
Et dou tun que chondzé à Caton,
Lo motzet preind foui tot dé bon.
La cappa fâ ouna thambaye
Counun che d'éthai dé tsenéyo.
Ma quand lo foui prinje i pai :
— « Aï, lo grand diablo t'eïnlevai... »
Dépatzun-no dé chun détiendre,
Chun révédi noutra Caton, et védun-no per la

[majjon

Que lo foui lai allé pas preindre...
Tè preinjé pi ! L'è dza moujâ,
Tota l'ivoua l'è pachâ bas...
D'arrué bun choveint qu'on fâ
Chein qu'on n'arrai pas volu féré,
Et qu'on chun va bouta lo naz
Dein ouna tota crouie afféré !
La cappa ché trova pliiè d'a mailia bourlaïe
Et la tithe di Djean gadatzet untanaïe.
Djean, por fourni la né, prein chon motchiaô
[dé fouatta
Et fa quatro motzèt à cha novella cappa.
(Le *Progrès*).

Au restaurant : — Patron, y a-t-il longtemps
que votre famille possèdè ce restaurant ?
— Certainement, monsieur, il appartenait
avant moi à mon père et à mon grand-père.
— Ah ! vraiment. Et le poulet que vous m'avez
servi appartenait aussi à votre grand-père,
sans doute.

Pour chasseurs. — Un chasseur s'adressant
à un campagnard :
— Dites-moi, monsieur, avez-vous beaucoup
de lièvres, ici ?
— Des lièvres !... Oh ! mossieu, les lièvres,
ça pupille !

¹ C'était l'époque où le Club du Rubly faisait
opérer des fouilles au château Cottier.

LE DÉLUGE

MONSIEUR et madame — mettons Trois-
Etoiles, voulez-vous — n'ont pas d'en-
fants et pas de bonne. C'est madame qui,
en ménagère diligente et habile, prépare les
repas et, avec le concours d'une femme de jour-
née, entretient la propreté du logis.

Tout irait donc pour le mieux, si madame
Trois-Etoiles n'était affligée d'une infirmité,
assez commune, du reste, chez ses semblables :
elle a, dans la bouche, un petit organe qui est
en perpétuel mouvement. Madame Trois-Etoiles
souffre d'un insatiable besoin de causer. Et c'est
cela, seulement, un rien, à première vue, qui
empêche M. Trois-Etoiles de déclarer qu'il est
le plus heureux des maris.

N'ayant ni enfant ni bonne, M^{me} Trois-Etoi-
les, après le départ de monsieur, pour son
bureau, reste seule au logis. Personne avec qui
converser. Ses travaux de maison, encore qu'ils
l'absorbent toute la matinée, ne parviennent pas
à conjurer le mal. Maintes fois, elle se surprend
à parler toute seule. Ces soliloques, s'ils sont
fréquents, ne sont pas longs. C'est une soupape
de sûreté, tout de même. Sans cela !...

Mais quand monsieur rentre pour dîner, quel
débordement, quelles cataractes, mes amis ! Il
faut que ça sorte. Tout est sujet à un nouveau
flot de paroles, vaines, le plus souvent. Où suf-
firait un mot, madame Trois-Etoiles en dit libé-
ralement trente, cinquante, cent !

Monsieur est submergé, englouti, annihilé. Il
ne dit mot. D'abord on ne lui en laisse pas le
temps ; et puis, il ne sait que trop le dicton :
« Qui répond, appond ». Veut-il, le soir, faire sa
correspondance ou, à l'abri des importuns qui
l'assiègent en son bureau le jour durant, pré-
parer quelque rapport ou quelque mémoire
pour le lendemain, madame est là qui ne lui
fait pas grâce d'une syllabe. Comment rédiger
en pareilles conditions !

Monsieur est résigné, car il ne peut échapper à
cette innocente, que dis-je ? torturante tyrannie.
Béni-it le soudain « désir » qui l'oblige, comme
chacun, à s'isoler quelques minutes ? Même ce
refuge, pourtant sacré pour d'autres, n'en est
pas un pour lui. Allant et venant dans le vesti-
bule, s'arrêtant même devant la porte, ma-
dame poursuit, impitoyable, la... conversation.
Elle ne connaît pas d'obstacle.

C'est un vrai martyr. Ce pauvre M. Trois-
Etoiles en maigrît de jour en jour ; il en partira,
sans doute, car il n'a de bon que la nuit, quand
madame, les paupières closes, vaincue par le
sommeil, s'en va conter ses petites affaires à
Morpheé. A ce moment-là, monsieur, toujours
sur le qui vive, ne dormant que... d'une oreille,
immobile, crainte d'éveiller son tyran, mur-
mure, en poussant un gros soupir : « Ouf ! Quand
done aura-t-elle tout dit ? » J. M.

A LA BIFURCATION DE MONTÉTAN

Nous recevons la lettre suivante. Elle pose une
question intéressante, à laquelle pourra sans doute
répondre un de nos lecteurs.

Lausanne, 11 novembre 1917.

La rédaction du *Conteur Vaudois* serait-elle
assez obligeante pour accueillir une ques-
tion concernant les routes cantonales situées
à l'ouest de la ville de Lausanne ?

« Voici, à titre d'introduction, ce que j'ai ap-
pris tout dernièrement à ce propos. Je crois que
cela intéressera bien des amis du « *Conteur* ».

« Au nord du bois de Valency, à *Montétan*, au
pied de la maison du vigneron de Valency,
M. François Muller m'a fait remarquer deux
bornes cantonales au pied de sa maison, qui,
autrefois, était un *relai de poste*. Ces bornes,
très bien conservées, ne paraissent pas très an-
ciennes, cependant, je rappellerai ce que j'ai
appris, il y a 50 ans, de ma chère mère, aujour-
d'hui défunte :

« Autrefois, la diligence pour Neuchâtel par-
tait de la place St-François, montait la rue du
Grand St-Jean puis, par la rue de l'Halle, le
Maupas (ou « mauvais pas »), allant jusqu'à Col-
longes. De là, elle descendait le chemin de
Montétan (de « monte tant »), puis croisant plus
bas, la route d'Echallens, à l'ouest de la campa-
gne de la *Tente*, propriété Delessert, continuait
au nord où l'on aperçoit les grands murs du vi-
gnoble de Valency, propriété de M. de Sévery. »

« J'ai compris la raison de si hauts murs.
C'est que la route cantonale passait par là,
avant les routes d'Echallens et d'Orbe, qui ont
leur bifurcation à Montétan. J'ignore la date de
construction de ces deux murs. Je dirai, pour
conclure, que la vieille route dont j'ai parlé abou-
tissait à l'avenue actuelle de Valency, qu'elle
devait couper au milieu, pour aboutir, je le
crois, vers le vieux « Tilleul de Prilly. »

« Je laisse à de mieux informés que moi, de
poursuivre, mais je serais très heureux d'ap-
prendre, par le *Conteur*, la continuation de
cette route, sans omettre *Collonge*, car, de là,
une autre route postale s'en allait par Beau-Sol-
leil, la Valombreuse-Pré-Nancy-la Fleur de Lys,
puis de là, sur Jouxens-Mésery. C'était je crois,
la route pour Pontarlier-Paris. »

« A cette époque reculée, en 7 ou 8 jours, même
moins, une lettre donnée à Lausanne pour Pa-
ris, était arrivée à destination. Aujourd'hui,
avec la guerre, il n'en est plus ainsi.

« Recevez, Messieurs du *Conteur*, les cor-
diales salutations de votre vieil abonné, »

« Charles Schneider. »

A la théorie. — Un lieutenant s'évertuait à
exposer une théorie à ses soldats, dont quel-
ques-uns s'étaient endormis.

Survient le colonel. Il a remarqué les dor-
meurs et en réveille un :

— Qu'est-ce que vient de vous dire votre lieu-
tenant ?

— ?...

— Vous n'avez pas compris ce que vous a dit
votre lieutenant ?

— Non, mon colonel.

Alors l'officier supérieur s'adresse au jeune
officier.

— Lieutenant, celui qui explique quelque
chose à ses subordonnés qui ne le comprennent
pas est un imbécile ! M'avez-vous compris ?

— Non, mon colonel.

UNE MÉPRISE

L'Almanach de Genève, publié sous les auspices
de l'Institut national genevois (Ch. Eggimann et Cie,
éditeurs), donnait, dans son édition de 1901, la plai-
sante histoire que voici.

UN verre, docteur ?
Le Docteur Germain arrêta son cheval et
regarda son interlocuteur. C'était un pe-
tit homme gros, très remuant, qui se tenait sur
le pas de porte de son magasin.

— Ma foi, Jean-Louis, ce n'est pas de refus,
par cette chaleur, vous savez....

Le docteur Germain sauta assez légèrement à
terre et passa la bride du cheval dans un anneau
fixé au mur de la maison. Cela fait les deux hom-
mes descendirent à la cave.

— Comment le trouvez-vous docteur ?

— Ma foi, mon cher Jean-Louis, je l'ai tou-
jours trouvé bien bon ; mais aujourd'hui je le
trouve délicieux. Je viens de faire une course de
deux heures, vous comprenez....

En disant cela, le docteur éclata de rire.

— Je viens de chez Jaques, vous savez.... le
meunier.

— Oui, parbleu ; je le connais bien ; il n'est
pas malade, pourtant ?

— Il a été bien malade.

— Bah ! qu'a-t-il donc eu le pauvre homme ?

— Eh bien, voilà, une bronchite aiguë avec